

Pourquoi ne pas vous simplifier la vie ?

Optez pour le prélèvement de votre loyer !



Gratuit
Sécurisé
Rapide
Seule la mensualité en cours est prélevée

Le prélèvement mensuel automatique

C'est un moyen de paiement simple et rapide



Comment remplir ma demande de prélèvement ?

- 1 Je complète les cases affichées en couleur sur le mandat de prélèvement ci-joint
- 2 Je choisis ma date de prélèvement parmi les 5 proposées (le 1^{er}, 5, 8, 12 ou 15)
- 3 Je date et signe ce document
- 4 Je joins mon relevé d'identité bancaire



Où envoyer ma demande ?

À la Trésorerie de Val Touraine Habitat
7 rue de Milletière 37080 Tours Cedex 2

ou

À mon agence Val Touraine Habitat



Bon à savoir :

A réception de ma quittance, je vérifie que mon loyer va bien être prélevé :

Ancien solde :	0.00 €
Montant échéance :	479.09 €
TOTAL A PAYER :	479.09 €

Echéance prélevée le	479.09 €
5 février 2019	

Le présent avis vaut quittance si l'ancien solde est inférieur ou égal à 0 €